

VOUS ÊTES PRODUCTEUR DE CINÉMA ET SOUHAITEZ RÉALISER UN TOURNAGE DANS LE NORD ?



Contactez le Département du Nord

✉ secretariat-DI@lenord.fr



Indiquez en amont les éléments techniques et les conditions de tournage

- Synopsis ;
- Dates, horaires et lieu de tournage (précisez si tournage après 21 h) ;
- Branchements électriques
- Attestation d'assurance ;
- Dates d'installation et de désinstallation ;
- Type de véhicules et matériel utilisés ;
- Nombre de collaborateurs et d'intervenants sur le lieu de tournage ;
- Protocole sanitaire ;
- Annexes protocolaires.



Tournage de la série *Capitaine Marleau* à Cassel (2020)

Le Département du Nord se charge ensuite du suivi de votre dossier

- Validation du tournage ;
- Rédaction des arrêtés départementaux (si nécessaire) : circulation, usage de matériels spécifiques... ;
- Envoi d'un courrier d'autorisation ou de conventionnement avec rappel des prescriptions techniques et sanitaires à respecter, des jours accordés, de la redevance à régler et de l'obligation d'assurance à présenter... ;
- Suivi comptable : selon le lieu et les prestations demandées, une redevance ou une indemnité forfaitaire peut être demandée.



Tournage de la série *Commissaire Magellan* à Sully-sur-la-Lys (2020).



Tournage de la série *Baron Noir* à la préfecture du Nord à Lille (2021).

Notez-le !

Toute production cinématographique devra intégrer à son générique de fin :

- Les remerciements au Département du Nord ;
- Le logo du Département du Nord ;
- Les lieux de tournage (sites, bâtiments...).
- Des photos du tournage devront être envoyées à secretariat-di@lenord.fr

Des sites exceptionnels à votre disposition



Villa Marguerite Yourcenar



Maison natale Charles de Gaulle



Abbaye de Vaucelles



Archives départementales du Nord



Collège



MusVerre

- Musées : musée Matisse, musée de Flandre, MusVerre, maison natale Charles de Gaulle ;
- Sites culturels : abbaye de Vaucelles, site archéologique de Bavay, forum départemental des sciences ;
- Médiathèques et bibliothèques ;
- Archives départementales ;
- Collèges ;
- Préfecture du Nord ;
- Bâtiments administratifs : bureaux, accueils, espaces vacants, etc. ;
- Port de plaisance de Gravelines, station touristique du Val Joly, routes départementales, lac bleu de Watten ;
- Espaces naturels : parcs, terrils, dunes, etc.

Le Nord, c'est aussi une variété de paysages et de décors (campagne, mer, forêt...), une proximité avec Paris, des équipes professionnelles sur place, des bâtiments modernes et historiques, un esprit scandinave et britannique recherché...



Préfecture du Nord



Dunes de la mer du Nord

Ils ont tourné dans nos locaux

Films et téléfilms



Séries télévisées



Émissions de télévision



Plus d'informations
✉ secretariat-DI@lenord.fr

